

Olivier CALAY-ROCHE
84420 Piolenc, France
calayroche@free.fr
Professeur des Lycées

CONTRIBUTION
à la consultation publique
sur les écoles du XXI^e siècle

Question 7 :
Comment former et aider le personnel éducatif à répondre aux enjeux de leur profession?

Tout doit être axé sur le statut et la reconnaissance de la profession d'enseignant. Et cela passe par la formation des enseignants.

Cet axe doit être développé : améliorer la qualité des études et de la formation des enseignants dans l'Union européenne. A ce titre, il faudrait généraliser une reconnaissance au niveau Master des compétences acquises par les enseignants de l'UE.

(en France, à l'issue de l'IUFM après la titularisation, une fois l'enseignant entré dans la vie professionnelle, il serait alors important qu'un Master puisse être obtenu éventuellement après une VAE).

Un master peut constituer un élément de mobilité au sein de l'Europe, garante elle-même d'un brassage des cultures et de la construction d'une identité européenne. De plus, les crédits ECTS validés dans un master seraient capitalisables au sein de formations proposées par les universités et dans les établissements européens qui offrent des formations dans les domaines concernés.

La formation continue des enseignants est aussi un point important. En France, elle est facultative et peu valorisante : très limitée dans ses contenus, elle n'a aucune valeur diplômante ou qualifiante. Impossible de se former sur de nouveaux domaines, la seule innovation est laissée à des initiatives locales ou internes (IUFM). Impossible aux enseignants d'accéder au droit individuel de formation comme les salariés en entreprise...

Généralement, il est d'autant plus difficile aux enseignants (quelque soit le pays de l'UE) de suivre un cursus de formation universitaire pendant l'année scolaire. Irréalizable dès lors que l'enseignant, par définition, est lui aussi en cours avec ses élèves !

Il faudrait créer un compte temps permettant de suivre n'importe quelle formation à titre modulaire ou sous une autre formule plus adaptée à cette profession. Comment montrer l'intérêt aux étudiants d'une formation tout au long de la vie, si les enseignants eux-mêmes ne peuvent pas l'appliquer ?

Le personnel éducatif, notamment en filières professionnelles (souvent dévalorisées), n'a que peu d'échanges avec les entreprises Européennes. A l'instar du CERPET en France, il devrait y avoir la possibilité aux entreprises de l'UE de proposer à n'importe quel enseignant des périodes de stages.

Notons qu'il est aussi important de généraliser le développement des échanges d'informations et d'expériences : il faut créer un véritable programme d'échange entre enseignants de l'UE, créer une dynamique, permettre un échange poste pour poste, simplement comme ce qui existe déjà pour le programme Comenius. Si ce dispositif se développe, il permettra sûrement pour les enseignants participants de faire valoriser cette expérience auprès des élèves. Cette coordination entre les états membre ne peut être qu'à l'initiative de l'Union.

L'Europe doit proposer de nouveaux outils en ce sens (certifications, programmes d'échanges, garantir la mobilité,...) qui valorisent les enseignants, leur formation, leur profession.